

l'homme jusque dans ses profondeurs les plus intimes, de le recréer, de le réjouir ».

« La misère est donc grande de ceux qui sont privés en totalité ou même en partie d'une fonction aussi utile que l'audition. »

Conséquences. — *Surdi-mutité.* — « Quand la surdité est précoce, congénitale ou acquise, qu'elle survient en tous cas avant l'âge de six ou huit ans, elle entraîne fatalement la mutité : l'enfant naît ou devient sourd-muet. Et il est muet, non pas au sens exact du mot, non pas parce qu'une malformation ou une déformation de ses organes vocaux l'empêchent de parler, mais parce que, n'entendant pas la parole d'une façon suffisante, il n'a pu l'acquérir par instinct d'imitation.

« Cette conséquence peut survenir, d'ailleurs, quand l'hypocousie apparaît après l'âge de huit ans, jusque vers douze ou même quatorze ans. L'enfant alors, bien qu'ayant acquis la notion et la possibilité du langage articulé, oublie peu à peu les syllabes et les mots qu'il ne comprend plus ou qu'il n'entend plus. La parole exige peu à peu de sa part un effort plus grand; elle devient plus rare, son intonation change; et si un traitement ou une instruction spéciale ne viennent pas supprimer la surdité causale ou conserver la fonction verbale précédemment acquise, celle-ci disparaît infailliblement. »

Troubles de la parole. — « Au reste, même chez l'adulte qui a entendu normalement pendant longtemps, la surdité, lorsqu'elle atteint une certaine intensité, peut amener des modifications dans la parole. Le sourd qui n'entend plus sa propre voix ne sait plus en régler l'intonation ni la force. Tantôt il crie, tantôt il parle bas, tantôt sa parole devient monotone et acquiert certains caractères de la voix du sourd-muet resté sourd, mais démutisé. »

Modification du caractère. — « Et ces défauts, dont il ne tarde pas à se rendre compte, ne sont pas sans contribuer à l'influence que son infirmité a sur son caractère. Alors que l'aveugle, surtout l'aveugle-né, est d'ordinaire gai, peut-être même optimiste, recherche toujours la présence d'autrui et sa conversation, le sourd est triste et s'isole. L'impossibilité pour lui de suivre le discours de ceux qui l'entourent, d'en connaître le sujet, dont il devine ou suppose l'intérêt, la nécessité où il se trouve d'avoir un interprète, de faire répéter pour lui-même ce que chacun a déjà compris et entendu, la crainte qu'il nourrit d'être plaisanté à son insu ou celle d'être importun, la peur du ridicule enfin, l'idée qu'il se forge d'« avoir l'air bête », tout cela rend le sourd timide, inquiet, susceptible, et fait qu'il fuit le monde et recherche la solitude. »

Conséquences professionnelles. — « Enfin, combien de professions sont interdites à ce malheureux et combien de carrières sont